

au vaillant confère Brutails,
homme cordial
Jos Berthelé

La question de la date de
Saint-Front de Périgueux
et M. Anthyme Saint-Paul,

— par M. Jos. Berthelé, —

Archiviste paléographe, correspondant du Comité des Beaux-Arts.

Extrait de la *REVUE DE L'ART CHRÉTIEN*, 5^{me} livraison, 1895.

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926



10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

La question de la date de
Saint-Front de Périgueux
et M. Anthyme Saint-Paul,

... par M. Jos. Berthelé, ...

Archiviste paléographe, correspondant du Comité des Beaux-Arts.

Extrait de la *REVUE DE L'ART CHRÉTIEN*, 5^{me} livraison, 1895.

5616
n° 12817



Imprimerie de Saint-Hubert

Desclee De Brouwer & C^{ie}



La question de la date de Saint-Front de Périgueux et M. Anthyme Saint-Paul.

MONSIEUR Anthyme Saint-Paul, qui a produit en 1888 et en 1892, dans le *Bulletin monumental* (¹), des considérations historiques et archéologiques fort importantes pour la détermination de la date de Saint-Front de Périgueux, est revenu récemment sur cette grave question, dans une lettre adressée au distingué archéologue périgourdin M. de Fayolle (²).

L'intérêt que les archéologues sont unanimes à porter à tout ce qui peut faire

avancer la solution d'un problème aussi considérable, et l'autorité qui s'attache au nom de M. Anth. Saint-Paul, font un devoir à la *Revue de l'Art chrétien* de tenir ses lecteurs au courant de cette nouvelle étape de la discussion. Sans compter qu'il s'en dégage un exemple de prudence, de sincérité et de désintéressement, susceptible d'être proposé utilement à l'imitation de beaucoup de travailleurs ! Cette lettre nous donne une fois de plus la mesure de l'extrême conscience qui caractérise tous les travaux de l'auteur ; il est impossible d'être plus loyal :

« ... C'était ... l'époque où, discutant les théories de M. Corroyer sur l'origine du style gothique, je venais de m'engager à fond contre le système de Félix de Verneilh sur Saint-Front de Périgueux et ses dérivés, système dont, comme Périgourdin et plus spécialement comme ami de la famille

1. Anthyme Saint-Paul, *L'Architecture romane d'après M. Corroyer*, dans le *Bulletin monumental*, tome LIV, année 1888, pp. 177 à 180 ; — *Périgueux et Angers*, dans le *Bulletin monumental*, tome LVII, année 1891-92, pp. 324 à 333. — Cf. *Revue de l'Art chrétien*, 1893, p. 508.

2. Lettre à M. le marquis de Fayolle sur la question de Saint-Front, par M. A. Saint-Paul. — Périgueux, impr. de la Dordogne, 1895, in-8° de 20 pp. (Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XXII, pp. 55 à 72.) — Cette lettre est datée du 6 novembre 1894.



de l'illustre érudit, vous étiez, vous, le défenseur naturel. Mais, si les opinions divergent, la bonne foi rapproche : vous m'avez fait l'honneur de croire chez moi à l'absence des préventions opiniâtres ou intéressées, et vous avez noblement pensé que je ne livrerais pas à la publicité mon dernier mot sur Saint-Front sans avoir débattu sur place, avec un ou deux contradicteurs sérieux, les données primordiales de cette grosse question. Vous ne vous trompiez pas, et telle était, à mon tour, ma confiance dans la haute sincérité de votre proposition, que j'ai accepté sans scrupule cette situation étrange : me constituer votre hôte en restant votre adversaire. Et si je l'ai acceptée avec la simplicité qui vous faisait me l'offrir, c'est justement parce que je comprenais le respect qu'elle m'imposerait envers la mémoire de Félix de Verneilh ; c'est parce que j'y voyais une sauvegarde contre mes propres entraînements, contre des procédés de critique ou des expressions qui eussent pu donner le change sur mes vrais sentiments à l'égard de votre grand compatriote.

« J'ai attendu deux ans à remplir ma promesse. Je voulais, avant d'aborder le monument en votre compagnie, réunir mes preuves historiques et rédiger avec leur secours les premiers paragraphes de la dissertation que je préparais en opposition avec le célèbre livre sur l'*Architecture byzantine en France*. La rédaction terminée, je vous en ai donné communication, et vous n'avez pu vous empêcher de reconnaître qu'aux égards dus à d'augustes souvenirs, elle joignait des documents et des appréciations capables d'impressionner vivement en faveur de mes théories.

« Cependant l'épreuve décisive, l'épreuve sur laquelle vous comptiez pour modifier mes opinions, restait à subir. Nous avons voulu, tous les deux, qu'elle fût entourée de toutes

les garanties possibles ; et, munis des autorisations nécessaires, nous avons parcouru avec soin plusieurs fois les chantiers, aussi bien que les parties de Saint-Front ouvertes au public, parties que j'avais trop sommairement visitées en 1866 et en 1884. L'impression, cette fois, a été fort différente de ce que nous avions prévu respectivement l'un et l'autre. Le désappointement pour moi a été complet, je le déclare sans fausse honte. J'eusse préféré trouver, à défaut d'une base solide pour mes théories, une confirmation pure et simple de celles de Félix de Verneilh ; j'eusse résolument préféré cette confirmation, qui eût été une défaite pour moi, au doute terrible dont je ne sais depuis lors me débarrasser, doute qui, sans me ramener aux théories susdites, m'éloigne de celles que j'avais cru devoir leur être substituées. Je me hâte d'ajouter que l'examen de Saint-Front n'est pas l'unique, n'est même peut-être pas la principale origine de ce doute, qui a aussi sa racine dans les quelques études comparatives auxquelles nous nous sommes livrés à Périgueux et dans le voisinage.

« En réalité, mes convictions intimes n'ont pas été renversées ; elles sont plutôt devenues timides, vacillantes ; elles sont désormais hors d'état de constituer un ensemble de doctrines fermes, nettes et capables d'être opposées victorieusement ou même décemment à celles de notre commun maître. Je n'accuserai certes pas de légèreté ceux qui ont combattu le système de Félix de Verneilh, car parmi eux se sont rencontrés des hommes éminents et réfléchis, mais je ne puis me dissimuler qu'ils ont fait trop bon marché de certaines considérations passablement embarrassantes.

« Après tout cela, point n'est besoin de vous dire que je renonce, pour ma part, à une lutte active, à une lutte corps à corps

avec le système de Félix de Verneilh. J'y renonce, parce que, sans l'adopter, je ne trouve ni certitude ni cohésion suffisante dans les éléments destinés à le remplacer... (1). »

* * *

Le problème de Saint-Front est double ; il se pose de la façon suivante :

1^o Saint-Front étant considéré isolément, quelle serait sa date la plus vraisemblable ?

2^o Saint-Front étant considéré en compagnie des autres églises à coupoles du Périgord, de l'Angoumois, etc., doit-il être admis comme le prototype de cette école ?

Mais ces deux questions ne sont que partiellement connexes, quoi qu'il en puisse sembler au premier abord. La solution de la première est, cela va de soi, indispensable pour la solution de la seconde, mais la solution de la seconde peut être réservée, sans que la valeur de la solution apportée à la première soit atteinte en quoi que ce soit. En ce qui concerne la date de Saint-Front considéré isolément, les monuments voisins ne doivent être invoqués que pour répondre sur ce point spécial : l'archéologie est-elle d'accord avec l'histoire ?

M. Anthyme Saint-Paul — qui est, en même temps qu'un *dissecteur* d'un œil très fin et très exercé, un *compareur* documenté très richement — s'est peut-être un peu trop souvenu, quand il a repris l'étude de Saint-Front, de certaines autres églises à coupoles, d'un style plus avancé et appartenant à un autre groupe que celui de Saint-Front. Et je ne serais pas étonné que la difficulté éprouvée par lui pour arriver à attribuer à la cathédrale de Périgueux sa place exacte dans l'école périgourdine-angoumoisine, ait influencé son esprit, ait grossi à ses yeux les difficultés réelles, l'ait un peu découragé, et l'ait entraîné à des

doutes que, pour ma part, je considère comme excessifs, alors que ses précédentes observations me paraissent appelées à garder toute leur valeur.

Les églises offrant des nefs couvertes de coupoles sur pendentifs constituent dans leur ensemble une exception aux habitudes architecturales de la France à l'époque romane. — Dans l'école même à laquelle elle appartient, Saint-Front est par certains côtés une autre exception. — Dans ces conditions, pourquoi ne pas en isoler absolument l'étude, en demandant au monument lui-même et à son histoire le maximum possible d'informations, sans se préoccuper — momentanément du moins, — de son rang parmi ses congénères, dont l'histoire reste souvent si obscure ?

L'impression raisonnée, éprouvée par M. Anthyme Saint-Paul lors de sa dernière visite, en 1894, le porte à voir dans Saint-Front un « monstre archéologique », et il n'hésite pas à user à son endroit de ce qualificatif énergique. — « Saint-Front (dit-il), qu'il date de l'an 1000 ou de l'an 1150, viole et renverse les lois archéologiques, déconcerte tous les systèmes et introduit dans nos études un conflit gigantesque. C'est à Saint-Front que je rencontre l'opposition la plus radicale et la plus acharnée qu'il soit possible de concevoir entre les textes et la science.

« Acceptez-vous sur Saint-Front le système de Félix de Verneilh, c'est-à-dire les dates extrêmes 984 et 1047, vous avez contre vous des documents écrits au moins aussi probants que ceux que vous pourriez alléguer en votre faveur ; vous avez également contre vous le monument. — Préférez-vous le système de l'archéologue anglais Parker, d'Alfred Ramé, du signataire de cette lettre, c'est-à-dire la date moyenne 1150, les textes s'assouplissent, mais le monument se cambre devant vous plus revêche

I. A. St-Paul, *op. cit.*, pp. 3 à 5.

encore. — Préférez-vous enfin un système intermédiaire, le monument s'humanise à son tour, mais alors les textes favorables à Verneilh s'allient à ceux qui lui sont hostiles pour vous accabler. — Entre ces trois hypothèses, un choix paraît tout à fait impossible... (¹). »

Il y a là, je crois, un peu d'exagération, provenant vraisemblablement d'un peu de dépit. Les critéums ordinaires, la chose n'est pas contestable, sont en partie déroutés par Saint-Front, mais somme toute, ces critéums ne peuvent pas être considérés comme absous. Saint-Front est une œuvre étrange ; selon toute probabilité, elle est en même temps une œuvre étrangère. — Ne serait-ce pas le cas alors de laisser de côté un instant les idées acquises sur l'histoire de l'art *français*, pour la juger sans se préoccuper d'autre chose que de sa structure particulière et de son histoire propre ?

Or, cette histoire de la cathédrale de Périgueux, si elle est très discrète par certains côtés, elle est par d'autres singulièrement lumineuse et décisive.

Les objections que l'on pourrait éléver contre les dates établissant une construction dans la première moitié du XI^e siècle, — entre 984 et 1047, — sont en somme assez faibles (²). Et si le système de Félix de Verneilh doit être abandonné, ce n'est pas que les textes utilisés par lui soient indignes de créance, c'est que l'application qu'il en a faite est renversée par d'autres textes ; c'est aussi que l'argument tiré par lui de Saint-Marc de Venise est absolument sans valeur (³), quoi-

1. A. St-Paul, *op. cit.*, p. 8.

2. Cf. A. St-Paul, *op. cit.*, p. 9.

3. « Presque tous, sinon tous les archéologues italiens sont convaincus depuis trente ans et plus que l'ordonnance byzantine de Saint-Marc ne remonte qu'aux second et troisième quarts du XI^e siècle ; cette conviction est assise sur des dates la plupart connues de votre compatriote, mais mal interprétées par lui, faute d'avoir vu et disséqué le monument. Je vous ai mis sous les yeux l'opinion très caté-

que le rapprochement fait par lui entre Saint-Marc et Saint-Front reste très judicieux. Saint-Front, en effet, paraît bien dériver de St-Marc ou tout au moins dériver de la même source que St-Marc. Seulement le fait s'est produit à une autre date que celle où l'a placé F. de Verneilh (¹).

« Les coups les plus formidables portés à cette thèse [de Félix de Verneilh].... partent des dates 1120 et 1173. — En 1120, le *monasterium* est incendié, et il n'est plus possible de soutenir que ce « moûtier » ne soit pas l'église Saint-Front, alors plafonnée. [En 1173], il s'agit... d'une translation d'évêques, de la salle capitulaire, où ils avaient été provisoirement déposés durant les travaux de reconstruction, dans l'église nouvelle, désormais en état de recevoir leurs corps. De telles cérémonies ont, pour la détermination de l'âge d'un édifice religieux, presque la valeur d'une consécration ou d'une dédicace (²). »

Voilà pour le côté historique de la question. Jusqu'ici je ne rencontre rien qui puisse légitimement porter M. Anthyme Saint-Paul à revenir en arrière. — Passons au côté archéologique.

* * *

Le monument lui-même (M. Saint-Paul le reconnaît) « plaide faiblement pour le système [de Félix de Verneilh] dans [tous] les points où il ne tend pas à le renverser » :

gorique de Cattaneo, qui vient de mourir au moment où il était prêt à rédiger la monographie architectonique de Saint-Marc, pour la colossale publication de l'éditeur Ongania. Cattaneo, contrôlant et complétant les constatations faites vers 1855 par la Commission archéologique dite Autrichienne, a fort nettement extrait de la basilique vénitienne à coupole ce qui avait appartenu à Orséolo, et les coupole n'en sont pas. » (A. St-Paul, *op. cit.*, p. 10.)

1. « Pour moi, il y a bien solidarité entre Saint-Marc et Saint-Front, et la première de ces églises est plutôt la mère que la sœur de la seconde ; mais quoi qu'il en soit, si Félix de Verneilh a entendu faire concourir Saint-Marc au triomphe de sa thèse, l'argument est de ceux que l'on retournerait aisément contre lui ». (A. St-Paul, *op. cit.*, p. 10.)

2. A. St-Paul, *op. cit.*, p. 10.

— « il n'a pas de crypte, ce qui est anormal pour une église du XI^e siècle »; — « son caractère étrange », s'il « en rend le classement difficile..., n'impose aucun rapprochement spécial avec les églises des environs de l'an mille »; au contraire, on ne s'expliquerait pas « comment on aurait pu éléver à cette époque, où l'art de bâtir était si rudimentaire, et dans une région plutôt en retard qu'en avance, une basilique aussi ample, d'ossature aussi compliquée, aussi complètement voûtée, et munie de détails d'ornementation qui rappellent aussi bien des périodes postérieures. » M. A. Saint-Paul se « refuse à croire notamment qu'on ait pu dresser sur six piles un clocher de pareille stature vers 950 ou 975, car le clocher étant [incontestablement] antérieur à l'église byzantine..., c'est bien aux derniers règnes carlovingiens qu'il faudrait en reporter la construction, si l'on adoptait le système de Félix de Verneilh.» — Il y a autre chose : les bâtiments claustraux, « évidemment postérieurs, dans leurs fragments les plus anciens, à la première moitié du XI^e siècle », au lieu de s'accorder avec « les lignes du Saint-Front byzantin, comme ils n'y eussent pas manqué s'il eût alors existé, se conforment, en dépit de toute commodité matérielle et de toute convenance artistique, à la direction commandée par l'église romane, dite latine. » — L'appareil fait d'assises alternativement inégales en hauteur n'est pas davantage un indice de haute ancienneté. En Languedoc nous le trouvons assez fréquemment au XII^e siècle. A Saint-Front même, il se constate dans un mur du XIII^e siècle bien nettement caractérisé.

Tout cela, conclut M. A. Saint-Paul, « est pour jeter l'incertitude et le trouble dans l'esprit le plus énergiquement disposé en faveur de Félix de Verneilh. » — Et

cependant il hésite : « Je ne puis (dit-il), en conscience, conclure à une condamnation irrévocable ; ou, si ma conscience autorisait un pareil verdict, j'hésiterais à le prononcer, car, au delà, j'aperçois le vide (¹). »

Il est certain que l'on ne peut voir sans une certaine impression, un système comme celui de Félix de Verneilh s'enfoncer avec un aussi bel ensemble, sous la pression combinée des données de l'histoire et des constatations de l'archéologie. Le spectacle de ce naufrage doit être particulièrement pénible pour un disciple qui a conservé une si fidèle affection à la mémoire de son maître (²). Mais en réalité, ce que M. A. Saint-

1. A. Saint-Paul, *op. cit.*, pp. 10 à 12.

2. Il y a sur Félix de Verneilh, dans la lettre de M. Saint-Paul à M. de Fayolle, une fort belle page, que les lecteurs de la *Revue de l'Art chrétien* me sauront certainement gré de reproduire ici :

« D'après la plupart [de vos compatriotes]..., la gloire de Félix de Verneilh serait une gloire toute périgourdine, une gloire provinciale, alors qu'en vérité il appartient à la patrie française. Deux choses lui ont manqué pour obtenir pleinement, de son vivant, la renommée nationale qu'il méritait, et qui eût dû le placer au rang des Caumont, des Quicherat, des Viollet-le-Duc : habiter Paris ; grouper dans un livre magistral, en les unissant ou en les complétant, les thèses qu'il avait disséminées çà et là sur des sujets dont la portée dépassait de beaucoup les limites de notre belle Aquitaine. A ces deux choses, il faut en ajouter une troisième : un peu moins de réserve à l'égard de ses propres découvertes. C'est assez vous dire que l'*Architecture byzantine en France* n'est pas, ou n'est que matériellement, l'œuvre capitale du maître. Si Verneilh eût été possédé de l'ambition fort excusable de « faire mousser » les églises périgourdines, dont, en les étudiant le premier, il s'était formé un domaine, il eût cédé à la tentation à laquelle depuis n'ont pas su résister Viollet-le-Duc et M. Corroyer ; il eût crânement érigé les coupoles de Saint-Front en œufs d'une fécondité merveilleuse : les œufs dont l'éclosion aurait déterminé la naissance du style ogival ; il eût en outre établi là le nid, le centre d'où auraient rayonné sur l'Occident les influences byzantines. La pente était si glissante ! Et qui, plus que Verneilh, était intéressé à cette exaltation des coupoles ? Et pourtant, l'ayant prévue, il s'était attaché de toutes ses forces à la combattre. Cette abnégation, cette honnêteté supérieure, est une des qualités qui ont porté si haut l'érudition de Félix de Verneilh ; mais elle a, dans le cas présent, réduit à l'importance d'une étude d'archéologie locale, un livre dont on lui fait trop souvent l'unique titre à notre reconnaissance.

« Eh bien, je le répète : malgré la valeur incontestable qui reste à ce beau livre, et qui lui resterait encore si l'idée maîtresse en était définitivement rejetée, là n'est

Paul aperçoit et ce qui l'effraye, ce n'est pas « le vide », c'est un horizon trouble et confus. Il y a une terre dans cet horizon, une terre habitée et construite, mais on ne l'a pas encore assez explorée, et les sommets qui se détachent ont besoin que l'on établisse les liens qui les réunissent.

« Les dates de 1120 et de 1173, qui sont les témoins à charge les plus accablants, doivent, si on leur maintient ce caractère, devenir à la fois la cheville ouvrière du système opposé. La corrélation est aussi nécessaire que palpable : si les dates précitées prouvent que l'église de Frotaire était détruite ou hors de service à partir de 1120 et qu'elle n'avait pas de coupoles, elles prouvent par là-même que l'église actuelle ne remonte qu'à une période allant de

pas le grand Verneilh, celui qui laissera sa trace ineffaçable dans les progrès décisifs de l'archéologie médiévale. Votre illustre compatriote s'est essayé dans les hautes questions d'intérêt général ; il y a apporté la pénétration, la lucidité et la sérénité de son esprit, et il en est parmi elles qu'il a, après les avoir en quelque sorte créées, mises sur le droit chemin d'une solution définitive. Rejetant à un rang secondaire ses écrits, pourtant des plus remarquables, sur l'architecture byzantine en Orient, sur l'émaillerie française et étrangère, sur les bastides ou villes neuves du XIII^e et du XIV^e siècle, à peine soupçonnées avant lui, sur la signification ancienne, aujourd'hui restituée, du mot « ogive », je ne veux retenir à son actif que ses recherches sur l'origine et la propagation de l'art gothique, recherches qui, si elles eussent été jusqu'au bout poursuivies par lui, nous eussent depuis longtemps fixés sur deux des faits les plus considérables et les plus étonnantes de l'histoire monumentale. Dans ces recherches il s'est montré certainement supérieur à Viollet-le-Duc et à Quicherat lui-même ; il a de beaucoup devancé tous ses contemporains ; et ce que M. Gonse appelle « la jeune école » n'a eu guère que la peine de poser quelques assises de plus, presque les dernières, à l'édifice commencé par Verneilh. Je crois avoir largement aidé à la prédominance désormais acquise par le système de Félix de Verneilh sur l'origine et la propagation de l'architecture ogivale, et aucun effort ne me coûte pour que son nom demeure glorieusement attaché aux succès récemment obtenus par cette « jeune école », dont je me pique d'être un fidèle adepte, si je n'en suis un des fondateurs.

« Voilà où sera pour Félix de Verneilh la véritable immortalité ; et si j'avais le pouvoir de lui élever la statue dont il est digne, c'est à côté de la basilique de Saint-Denis, près d'une statue de Suger, que je la dresserais, plus volontiers encore qu'au pied des coupoles de Saint-Front de Périgueux. » (A. Saint-Paul, *op. cit.*, pp. 6 à 8.)

l'une à l'autre de ces deux années. » Ceci est très juste, mais, de l'avis de M. Saint-Paul, « c'est ce qui ne saurait être établi qu'à travers les difficultés les plus ardues (¹). »

Dressons le catalogue de ces difficultés.

D'abord elles « ne viennent pas précisément du corps de l'édifice (²) ». — Le clocher, non plus, ne « crée guère d'embarras (³) ».

Alors d'où viennent-elles ?

Tout simplement d'un « regard jeté sur les églises à coupoles multiples dérivées de Saint-Front », — *dérivées* de Saint-Front, écrit M. Saint-Paul, — « églises qui sont à ... [son] système ce qu'est à celui de Félix de Verneilh l'incendie de 1120 (⁴) ».

C'est fait. Nous avons versé dans le second problème. — Eh bien ! occupons-nous un instant de ce second problème. Nous reviendrons ensuite au premier.

* *

Commençons par bien saisir la pensée exacte de M. Saint-Paul :

« On a contesté (écrit-il à M. de Fayolle) la maternité de votre église byzantine et sa nombreuse progéniture, et soutenu que, loin d'être le premier anneau de la chaîne, elle en était, à peu de chose près, le dernier. C'est bientôt dit ! Je suis... coupable aussi moi-même de ce mouvement de légèreté. ... Je m'étais trop vite laissé impressionner par la situation géographique de Périgueux et je m'étais demandé comment une ville, placée tout à une extrémité de son école, pouvait en être le foyer artistique. »

Et cependant il est évident que cette famille des églises à coupoles « a un chef et que ce

1. A. Saint-Paul, *op. cit.*, p. 12.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, pp. 12 à 14.

4. *Ibid.*, p. 14.

chef se trouve dans son sein ou auprès d'elle. On n'ira pas, de sang-froid, prétendre que toutes les églises à coupole multiples se rapportent, isolément les unes des autres, à un prototype oriental chaque fois fidèlement invoqué... Ces églises sont en France un phénomène que n'expliqueraient pas les traditions locales antérieures... S'il y a eu, comme tout l'indique, un prototype étranger, il a dû produire un prototype aquitain duquel sont parties les premières imitations. D'une mère étrangère, je crois, est issue une fille française, qui, à son tour, s'est vue entourée de filles, petites-filles et arrière-petites-filles, car la durée de la période laisse place à trois ou quatre générations... En d'autres termes, il est nécessaire qu'il ait existé en Aquitaine un monument, qui, frappant les populations par une beauté étrange, les ait induites à suspendre le cours des traditions locales en faveur d'imitations souvent inférieures à ce que ces traditions eussent pu fournir.

« Et ce monument, où le chercher ?

« S'il n'est pas à Périgueux, force nous est de nous tourner, par exemple, du côté de l'Angoumois et de la partie du Périgord qui en est voisine. Il y a là une région où les églises à séries de coupole sont tellement pressées les unes contre les autres que le foyer artistique semblerait ne pouvoir être placé ailleurs (¹).

« Mais où est la cathédrale, où est la grande abbaye qui se serait signalée par une initiative de ce genre ? » — M. Anth. Saint-Paul ne voit « guère que Saint-Pierre d'Angoulême qui puisse faire échec à Saint-Front. »

Il y a dans la cathédrale d'Angoulême, « au pied de la croix latine, une coupole plus ancienne que le corps de la nef et le transept. » M. Saint-Paul incline vers l'opin-

nion que cette coupole, plus ancienne que les autres, « n'en est pas moins, comme les autres, de l'évêque Gérard », lequel « aurait bien pu, vers la troisième année de son épiscopat, soit en 1105 environ, commencer son église par les deux extrémités à la fois, à l'exemple de beaucoup d'évêques et d'abbés de son temps. En 1105, la luxuriante école poitevine était à peine née... cela suffit à expliquer les différences de richesse et de délicatesse dans l'architecture. »

Si cette opinion « n'est pas adoptée (continue notre auteur), il faudra bien admettre que la susdite première coupole est le reste d'une église du XI^e siècle, — celle de Grimoard, — qui était également à série de coupole, — et qu'ainsi nous aurions le spectacle insolite de deux églises de ce genre s'étant succédé dans l'espace d'un siècle. »

— Et si, d'autre part, la cathédrale actuelle de Périgueux n'est plus celle commencée à la fin du X^e siècle sous l'évêque Frotaire et dédiée en 1047 sous l'évêque Géraud de Gourdon, la voilà « distancée par Saint-Pierre d'Angoulême », — ce qui ne « plaît guère » à M. Anth. Saint-Paul (¹).

Nous reparlerons tout à l'heure de la date de la cathédrale d'Angoulême. — Pour le moment, un argument plus sérieux contre l'attribution de Saint-Front à la période allant de 1120 à 1173 est fourni par l'église Saint-Étienne de Périgueux.

« Le chœur de Saint-Étienne de Périgueux, à n'en pas douter, est de 1163 : le cycle pascal qu'alléguait Félix de Verneuil donne réellement à cette date une authenticité absolue. — Or, le style roman dans les arcades, les profils, les chapiteaux et tous les détails, est là aussi avancé qu'il pouvait l'être à cette époque du XII^e siècle », et M. Anthyme Saint-Paul estime qu'il « serait très

1. A. Saint-Paul, *op. cit.*, pp. 14-15.

1. A. Saint-Paul, *op. cit.*, p. 16.

aventureux de prétendre que Saint-Front fût en exécution alors, sans le moins du monde se ressentir des progrès accomplis ou utilisés dans son voisinage immédiat et dans un édifice bâti sous la même direction supérieure, sans porter du moins quelques traces des influences limousines visibles à Saint-Étienne et considérables dans tous les environs de Périgueux dès 1120 ou 1130.

« Ce n'est pas tout : Saint-Étienne renferme le tombeau de [l'évêque de Périgueux] Jean d'Asside, sculpté évidemment après la mort de cet évêque, en 1169. C'est là, dans toute son exubérance, le style poitevin que nous retrouvons encore, bien près de Périgueux, à Chancelade. — Et rien non plus de ces influences ne transpire à Saint-Front.

« Un architecte, au moyen âge, ne se serait jamais mis aussi complètement hors de son temps. Que si pareil caprice avait hanté son cerveau, les tailleurs de pierre et les sculpteurs travaillant sous ses ordres l'auraient-ils secondé avec l'adresse et la constance voulues, et tous auraient-ils pu garder le masque jusqu'au bout sans le laisser choir une ou plusieurs fois (¹) ? »

C'est là, je le répète, un argument sérieux, très sérieux même, — le plus grave de beaucoup que M. Anthyme Saint-Paul puisse apporter contre son opinion de 1888 et de 1892.

Quoique très grave, est-il décisif ?

* * *

Il convient d'abord, ce me semble, de restreindre l'importance que peut avoir dans la question le tombeau de l'évêque Jean d'Asside, sculpté par Constantin de Jarnac (²). — Le chantier du chœur de Saint-Étienne était fermé depuis six ans environ,

1. A. Saint-Paul, *op. cit.*, pp. 17-18.

2. Cf. sur ce tombeau *L'Architecture byzantine*, de Félix de Verneilh, p. 177.

quand Jean d'Asside mourut. Aussitôt après sa mort ou quelques années plus tard, nous ne le savons pas au juste, et cela après tout importe peu, un artiste isolé fut employé pour cette œuvre particulière de sculpture. Que le caractère poitevino-saintongeais incontestable de cette œuvre n'ait eu aucune action sur une entreprise d'architecture aussi vaste et à cette date aussi proche de son avènement que l'était Saint-Front, c'est ce qui est tout naturel. — J'en conclus que l'absence d'une influence poitevino-saintongeaise, qui serait venue à Saint-Front par le sculpteur Constantin de Jarnac, n'est pas un argument péremptoire contre la date 1120-1173.

Passons à l'influence limousine, qui s'est exercée à Saint-Étienne et que M. Saint-Paul s'étonne de ne pas trouver à Saint-Front. — Le chantier du chœur de Saint-Étienne (même en comptant à son actif le remaniement de la nef) n'a certainement pas eu le quart de l'importance de celui de Saint-Front (¹). Or, si la construction de Saint-Front a pu demander un demi-siècle (et même davantage, avec le clocher), il est logique de croire que Saint-Étienne a demandé beaucoup moins de temps. Comme d'autre part Saint-Étienne a été achevé en 1163, il est non moins logique de croire que Saint-Front a été commencé bien antérieurement à Saint-Étienne. — Dans ces conditions, c'est peut-être bien Saint-Front qui aurait dû influencer Saint-Étienne, et non pas Saint-Étienne qui aurait dû influencer Saint-Front.

1. Félix de Verneilh en a constaté lui-même le plan « restreint » et les « modestes proportions » (*L'Architecture byzantine*, p. 174, cf. p. 175). — « La cathédrale actuelle de Périgueux est colossale à côté de l'ancienne et la prime à tous égards. » (*Id.*, p. 173, note.) — « L'église abbatiale de Saint-Front (dit d'autre part Viollet-le-Duc) était plus étendue et plus riche que les deux pauvres cathédrales de Cahors et de la cité de Périgueux. » (*Dictionnaire d'Architecture*, tome II, p. 366.)

Le caractère coupoliforme de Saint-Étienne l'associe à Saint-Front dans l'œuvre byzantine de Périgueux. La chronologie normale porte à voir dans la rénovation du chœur et probablement aussi dans le remaniement de la nef de Saint-Étienne, l'action immédiate du maître de l'œuvre de Saint-Front. — Que l'exécution du travail de Saint-Étienne ait été confiée, en seconde main, à un Limousin, quoi d'étonnant à cela ? Que ce Limousin ait eu assez d'initiative pour y laisser sa marque personnelle, quoi d'étonnant encore ? — Et j'en conclus que l'absence d'une influence limousine qui serait venue à Saint-Front par un Limousin travaillant à Saint-Étienne, n'est pas, elle non plus, un argument péremptoire contre la date 1120-1173.

Si le Limousin et la Saintonge n'ont pas dû normalement influencer Saint-Front par l'intermédiaire de Saint-Étienne, il reste toujours à se demander, avec M. Saint-Paul, pourquoi ils ne l'ont pas influencé directement, comme ils ont fait pour d'autres monuments des environs de Périgueux.

A cela on pourrait répondre, d'une façon générale, que l'imitation d'un type plus ou moins lointain dans une ville ou dans un diocèse, n'entraîne pas nécessairement la rédition de ce type dans cette ville ou dans ce diocèse.

C'est ainsi que la nef, voûtée de coupoles sur trompes à l'imitation du Velay, de l'église Saint-Hilaire de Poitiers (¹), n'a produit aucun similaire dans l'Ouest. — C'est ainsi également que la cathédrale d'Agen, qui était originellement voûtée de coupoles sur pendentifs à la façon périgourdine, et dont « le plan primitif est identique à celui de la

cathédrale d'Angoulême (²) », est restée également isolée dans l'Agenais (³). — Les deux imitations, à Airvault et à Saint-Jouin-lès-Marnes, du merveilleux système de voûtes de Toussaint d'Angers (³), n'ont pas eu d'écho en Poitou. — Et bien d'autres.

Mais, en ce qui concerne Saint-Front, il y a peut-être à cette absence d'influences étrangères, une raison locale toute particulière.

A l'époque où un architecte, très vraisemblablement étranger, entreprit de réparer les désastres de l'incendie de 1120, les écoles — décoratives plutôt qu'architecturales — du Limousin et des Charentes, ne devaient pas être encore assez développées pour avoir pu pénétrer Périgueux, au point de s'imposer dans un monument où les habitudes personnelles du maître de l'œuvre et son programme, si peu en accord avec les traditions de la région, devaient leur fermer nettement la porte. — A la cathédrale de Cahors, qui date du premier quart du XII^e siècle, et qui paraît bien être la sœur ainée de Saint-Front, on a fait plus qu'à Saint-Front une part à la statuaire, à l'extérieur de l'édifice. Est-ce que Viollet-le-Duc n'a pas remarqué cette statuaire, comme se distinguant elle aussi par son indépendance (⁴) ?

1. Cette identité portait le regretté Léon Palustre à dire que « si nous connaissions l'auteur d'un de ces édifices, nous connaîtrions également le nom de l'autre. » (Cf. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e série, tome VII, année 1884, p. 91.)

2. Cf. sur la cathédrale d'Agen, les *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais du X^e au XVI^e siècle*, de M. Tholin, pp. 30 à 41. — Nous devons déclarer cependant que M. Saint-Paul a cru reconnaître dans l'église de Moirax, près d'Agen, un édifice entièrement recouvert de coupoles, ou projeté tel, avant les travaux qui lui ont donné vers 1150 sa forme actuelle. (*Dictionnaire de la France*, de Paul Joanne.) — M. Tholin dit (p. 41) avoir « reconnu dans la cathédrale de Tarbes une église sœur de celle d'Agen ».

3. Cf. Jos. Berthelé, *Recherches... Arts... Poitou*, p. 151-152.

4. Cf. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'Architecture*, t. I, p. 131.

1. Cf. Jos. Berthelé, *Recherches pour servir à l'histoire des Arts en Poitou*, pp. 56 à 65.

Architecturalement, Saint-Front comme Cahors nous offrent l'école périgourdine dans toute son originalité et dans toute sa pureté. Plus tard, surtout en tirant vers l'Ouest, entre les mains des artistes du pays familiers avec d'autres procédés, le modèle périgourdin se modifiera au contact des écoles françaises alors en pleine vigueur. La cathédrale d'Angoulême nous offrira, par exemple, un spécimen byzantin mâtiné par l'école décorative des Charentes, et additionné d'autre part d'une réminiscence auvergnate.

« Saint-Front, dit M. Saint-Paul, serait extraordinaire pour le milieu du XII^e siècle, comme il l'eût été pour le commencement du XI^e. Là retard, ici précocité. Extraordinaire, dans laquelle de ces deux hypothèses l'est-il le moins ? Notre auteur abandonne la réponse aux appréciations personnelles, ne pouvant, dit-il, se prononcer lui-même « avec une conviction suffisante (¹) ». — Je crois que si Saint-Front serait absolument extraordinaire pour le commencement du XI^e siècle, il l'est considérablement moins pour le second et le troisième quart du XII^e siècle. La forme de ses grands arcs est — était au moins, avant la restauration d'Abadie, — absolument conforme au progrès général de l'art à cette époque.

Ce qui étonne dans Saint-Front, c'est le relief avec lequel apparaît la simplicité, la nudité de la construction. Cette nudité y est plus frappante qu'ailleurs, d'abord en raison de l'ampleur de l'œuvre, ensuite en raison de la pureté de style qui caractérise Saint-Front. Elle n'était pas autrefois aussi absolue que nous la voyons aujourd'hui, puisque la peinture y avait eu (comme à Cahors) sa part dans la décoration générale, mais elle n'en était pas moins une chose voulue, un

moyen de dégager la grandeur austère et imposante de l'architecture.

Or, cette nudité se constate dans l'école périgourdine après le second quart du douzième siècle, comme avant. — Les piles simplement chanfreinées de Saint-Front ont leur pendant à la cathédrale de Cahors, qui fut commencée vers 1100 et dédiée en 1119 (¹), aussi bien qu'à l'abbaye de Boschaud, dont la fondation n'est pas antérieure à 1153 (²), et dont l'église (nous dit Félix de Verneilh) fut « commencée en 1154 et terminée le 12 avril 1159 (³). » Elles se retrouvent également en Limousin à Solignac, dont l'église a été reconstruite dans le style à coupoles, peut-être dès avant 1143, plus vraisemblablement entre 1178 et 1200 (⁴).

* *

Une coïncidence étrange, c'est celle qui place chronologiquement le début des cinq coupoles de Saint-Front juste après l'achèvement de celles de la cathédrale de Cahors.

Les ressemblances de Cahors et de Saint-Front, d'autre part, sont frappantes. L'artiste étranger ou peut-être plutôt la « bande » d'artistes étrangers, qui nous a dotés des églises à multiples coupoles sur pendentifs, n'aurait-elle pas débuté à Cahors ?

D'autre part, il n'est pas contestable que le clocher de Saint-Front, abstraction faite de « l'exhaussement [final] qui nous l'a transmis dans sa forme actuelle », ne soit antérieur à 1120. — « La manière dont la tour se soude à la coupole du pied de la croix démontre l'antériorité de la tour sur l'église byzantine, antériorité confirmée par des considérations d'un autre ordre, et admise

1. Cf. Félix de Verneilh, *Architecture byzantine*, p. 260-261.

2. *Id.*, p. 212.

3. *Id.*, planche 13.

4. *Id.*, p. 265.

d'ailleurs généralement ». — « Ce clocher a été renforcé deux fois, une fois au moins à la suite d'un incendie », l'incendie évidemment de 1120, qui en fit fondre les cloches⁽¹⁾.

Or, ce clocher est dans le style byzantin de la grande basilique à coupoles. — N'en faudrait-il pas induire que notre bande d'artistes, dans le cours des vingt premières années du XII^e siècle, travailla simultanément à Cahors et à Périgueux, et par suite que l'incendie de 1120 lui donna lieu d'entreprendre à Saint-Front un travail qui n'avait peut-être pas été prévu d'abord, tout au moins dans les conditions où il fut exécuté ?

En ce temps-là, Angoulême avait pour évêque un homme, qui dut se trouver tout naturellement porté à imiter dans son église cathédrale les grands travaux qui se faisaient à Cahors et à Périgueux. Avant d'être promu, en 1101, au siège épiscopal d'Angoulême, qu'il devait occuper trente-cinq ans, Gérard de Blaye avait dirigé les écoles *in civitate Engolisme et Petragorice et in quibusdam castellis circumadjacentibus*, et les chanoines de Périgueux se l'étaient associé⁽²⁾. Il était impossible d'être mieux placé pour connaître les nouveaux venus, qui apportaient avec eux un art insolite et grandiose.

Et Gérard... *engolismensem ecclesiam a primo lapide edificavit...* ⁽³⁾ — De date plus précise, point.

Nous avons reproduit plus haut l'opinion de M. Anthyme Saint-Paul sur la cathédrale d'Angoulême, et nous avons constaté qu'il est porté à attribuer la coupole du bas de la nef au dit Gérard, plutôt qu'à l'évêque Grimoard, qui avait dédié sa

cathédrale en 1017. — Viollet-le-Duc était d'un avis analogue, et il semble qu'en la circonstance il ait été l'écho d'Abadie, le restaurateur du monument: « A Angoulême, dit-il, une cathédrale avait été bâtie au commencement du XII^e siècle. Elle se composait d'une nef à quatre coupoles, avec une abside et quatre chapelles rayonnantes. Vers le milieu de ce siècle, alors que sur une grande partie du territoire de la France actuelle, on élevait, ou on songeait à éléver de nouvelles cathédrales plus vastes, on se contenta d'agrandir la cathédrale d'Angoulême par l'adjonction de deux transepts surmontés de deux tours et on enrichit l'intérieur de la nef en incrustant des colonnes engagées et quelques détails d'architecture⁽⁴⁾. »

M. Lièvre, l'érudit bibliothécaire de la ville de Poitiers, dont le nom restera attaché à plus d'une importante découverte archéologique, écrit d'autre part dans son excellent petit volume sur *Angoulême*: « La première travée de la cathédrale, qui diffère sensiblement des deux autres, et qui en différait bien davantage encore avant la restauration de M. Abadie, est tout ce qui reste de l'œuvre de Grimoard. M. Warin, qui dirigea les travaux, commencés en 1854, constata que dans le mur méridional, à la suite de cette travée, il se trouvait un angle ou retour d'équerre, noyé dans une reprise et indiquant que le plan de l'édifice avait de bonne heure subi une modification. Ce détail porterait à croire que l'église du XI^e siècle se composait de quatre bras égaux, dont chacun était couronné par une coupole.

« Trop petite sans doute ou ne convenant plus (continue M. Lièvre), la cathédrale fut reconstruite dès le commencement du XII^e siècle par l'évêque Girard et le

1. A. Saint-Paul, *op. cit.*, p. 13.

2. F. de Verneilh, *Archit. byzant.*, p. 236.

3. Texte cité par de Verneilh, *ibid.*, p. 237.

4. *Dict. d'Archit.*, t. II, p. 367.

chanoine Archambault, qui ne conservèrent que la partie dont nous venons de parler. La seconde et la troisième travée, le chœur, l'abside, le transept et la haute tour qui en surmonte le bras droit sont de cette époque, ainsi que la façade jusqu'au niveau des voûtes. — Girard, en effet, ne mena pas à fin son entreprise. Non seulement le haut de la façade, à partir de la fenêtre, a été fait après lui, mais plus d'un siècle après sa mort on travaillait encore à l'édifice. C'est ce que nous apprend une lettre, adressée par Robert de Montbron à saint Louis en 1259, au sujet des violences de Hugues de Lusignan contre le clergé. L'évêque se plaint notamment que le comte ait défendu d'apporter des pierres, de l'eau, de la chaux, du sable et du bois pour les travaux de la cathédrale et qu'il ait même interdit l'entrée de la ville aux « maîtres de l'œuvre ». La partie alors en construction ne pouvait être que le clocher du bras méridional. Ce clocher, détruit en 1569, appartenait, en effet, à l'art ogival du XIII^e siècle. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le « pourtraict » de la ville d'Angoulême, fourni par Corlieu à Belleforest pour sa Cosmographie (¹). »

On le voit, M. Lièvre ne tient pas compte des mots *a primo lapide*, figurant dans le texte que nous avons rapporté tout à l'heure. — Félix de Verneilh n'en avait pas tenu compte davantage : « Il n'est pas bien exact de dire qu'il l'a rebâtie *dès la première pierre* ; mais, comme il l'a refaite aux neuf dixièmes, une semblable expression est bien permise dans un panégyrique (²). »

Et cependant, si ce *a primo lapide* était exact ? — Si la modification au plan primitif, constatée par M. l'architecte Warin, dé-

notait tout simplement une modification apportée par Gérard ou par son maître de l'œuvre au plan primitivement conçu, une suspension momentanée du travail et une reprise avec des idées nouvelles ?

* * *

Quoi qu'il en soit, il est certain que les coupoles de la cathédrale d'Angoulême ont eu une influence considérable en Angoumois et en Saintonge. Il est très probable que ce sont elles qui ont porté cette mode byzantine de voûter les nefs jusqu'en Anjou, où le contact avec la croisée d'ogives, arrivant de l'Ile-de-France, a donné naissance à l'architecture Plantagenet (¹).

Dans l'Angoumois et la Saintonge, l'architecture byzantine s'additionna des éléments locaux en vogue. Elle s'imprégna de l'exubérance qui caractérisait la sculpture charentaise au XII^e siècle. Transportée en Anjou, elle fut pénétrée bien davantage par l'élément français. — Comme dans la première moitié du XII^e siècle, le Périgord n'avait point d'école locale aussi vigoureuse, il n'est pas étonnant que l'architecture byzantine y ait conservé un peu plus longtemps sa pureté, et qu'à la même date (je veux dire au milieu du XII^e siècle), Saint-Front de Périgueux reproduise encore fidèlement le type de Cahors, tandis que la cathédrale d'Angers se couvre de voûtes mixtes, où la coupole ne donne plus que la forme *domicale*, tandis que la croisée d'ogives impose son mode d'appareil (²).

Le Périgord ne devait cependant pas toujours garder cette immobilité, et il serait particulièrement curieux pour notre histoire monumentale, de reprendre de très près, avec la critique que ne pouvait avoir Félix de Verneilh, l'étude du double courant qui

1. Lièvre, *Angoulême, histoire, institutions et monuments* (1885), pp. 112 à 114.

2. F. de Verneilh, *Arch. byzant.*, p. 237.

1. Cf. nos *Recherches pour servir à l'histoire des Arts en Poitou*, pp. 117-118.

2. Cf. *Id.*, p. 124-126.

semble s'être produit : — le premier, venu vraisemblablement de Cahors et de Périgueux, qui fut lent, — le second, né à Angoulême, mais dérivé du premier, qui fut aussi rapide que brillant et fécond.

Ce serait là une étude difficile, délicate sans doute, mais bien digne aussi d'exercer cette sagacité si remarquable, dont M. Saint-Paul a donné déjà tant de preuves.

Nous avons vu que c'était surtout le voisinage de Saint-Étienne et le « cas » de la cathédrale d'Angoulême qui avaient ébranlé chez M. A. Saint-Paul la conviction que les textes avaient fait naître en lui. Nous avons fait observer que d'autres rapprochements devaient raffermir cette conviction. La parole reste toujours en premier lieu au monument lui-même.

Ce monument nous a dit déjà plusieurs choses essentielles : — 1^o l'impossibilité historique et archéologique qu'il y a à le placer entre 984 et 1047 ; — 2^o l'obligation historique de le descendre entre 1120 et 1173 ; — 3^o la non-invraisemblance archéologique de l'attribuer ainsi au second et au troisième quart du XII^e siècle, puisqu'il est essentiellement semblable à la cathédrale de Cahors (1100 ?-1119) et à l'abbaye de Boschaud (1154-1159). — Il nous a dit également que le clocher était antérieur à l'incendie de 1120. — Soit quatre points importants, sur lesquels nous pouvons nous considérer comme fixés.

Mais tout Saint-Front n'est pas là.

A côté de la basilique byzantine à cinq coupoles, et du clocher auquel elle a été

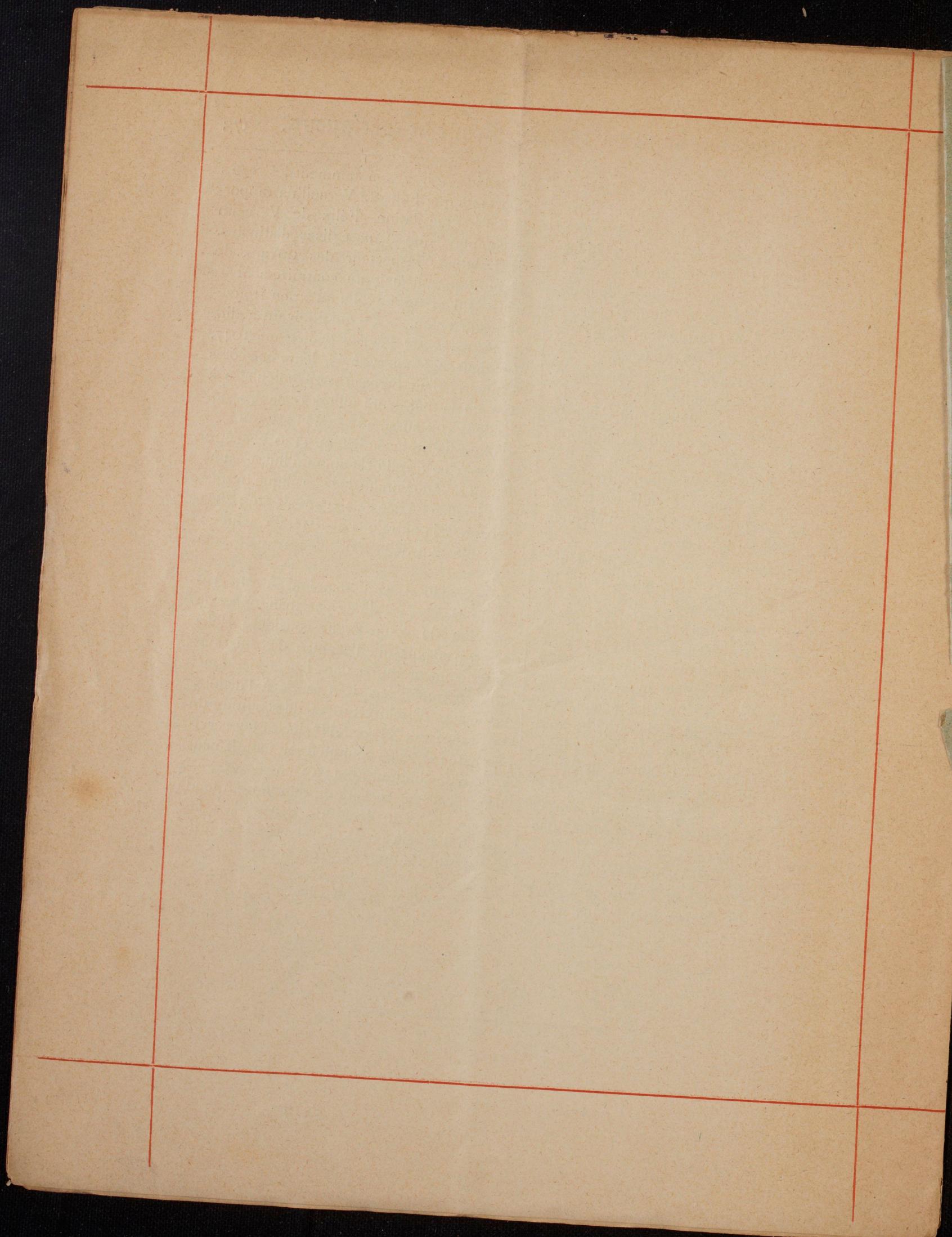
raccordée, — il y a notamment les restes importants que Félix de Verneilh a rapportés à l'époque latine. Félix de Verneilh ne comptait que deux églises distinctes. M. Lambert, inspecteur des travaux de restauration, affirmait au contraire à MM. Saint-Paul et de Fayolle qu'on en trouverait jusqu'à cinq. — Ce qui équivaut à dire que les restes de l'église dédiée en 1047, avec leur nef non voûtée, leurs bas-côtés recouverts d'un berceau perpendiculaire à l'axe de la nef, leurs piliers remaniés, demandent, eux aussi, un examen attentif.

Avant d'être incendiée en 1120 et d'être réduite à ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire au rôle de porche de la basilique byzantine, l'église dédiée en 1047 avait été remaniée, et, déjà entre 984 et 1047, il y avait eu probablement deux séries de travaux.

Je conclurai en demandant à M. Anthyme Saint-Paul de ne pas abandonner la question de Saint-Front considéré isolément, pas plus que l'examen des filiations qui se sont produites dans l'école périgourdine-angoumoisine. Il a rendu à l'histoire des écoles d'architecture et de sculpture de la France aux XI^e et XII^e siècles des services assez signalés pour qu'il soit moralement obligé de continuer l'œuvre entreprise ; — dans l'espèce, ce sera de reprendre à fond l'étude de cette école du Périgord, à laquelle il a déjà porté une si utile et si brillante contribution.

Montpellier, 24 août 1895.





СКРИПКАРЬ

ДЛЯ ДЕТЕЙ

PRINCIPAUX

Collaborateurs de la REVUE DE L'ART CHRÉTIEN.

M. P. ALLARD.

M. l'archiprêtre V. AMBROSIANI.

M. ANTHYME SAINT-PAUL, à Paris.

M. le baron D'AVRIL, président de la Société de Saint-Jean.

Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, corresp. du Ministère de l'Instruction publique.

M. J. BERTHELÉ, archiviste paléographe, correspondant du Comité des Beaux-Arts.

Le R. P. J.-J. BERTHIER, professeur à l'Université de Fribourg.

M. le baron J.-B. BETHUNE, corresp. de la Commission royale des monuments de Belgique.

M. le Dr L. BICKELL.

M. l'abbé BRYCKZYNKI.

M. H. CHABEUF, à Dijon.

M. L. CLOQUET, secrétaire de la *Revue de l'Art chrétien*, professeur à l'Université de Gand.

Mgr DEHAISNES, ancien archiviste du Nord, présid. du Comité historique du Nord.

Le R. P. DELATTRE, corresp. de l'Institut à Carthage.

M. L. DELISLE, membre de l'Institut, à Paris.

M. DIDELOT, curé de la cathédrale de Valence.

M. l'abbé J. DIDIOT, professeur à la Faculté de théologie de Lille.

M. C. DOUAIS, profess. aux facultés de Toulouse.

M. le chanoine P. DUC, à Aoste.

M. le capitaine E. ESPÉRANDIEU, corresp. du ministère de l'Instruction publique.

M. le docteur FESTING.

M. L. DE FARCY, à Angers.

M. J. GUILFREY, membre du Com. d'archéologie.

M. J. HELBIG, membre de la Commission royale des monuments de Belgique, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*.

M. G. HELLEPUTTE, membre de la Comm. royale des monuments de Belgique, professeur à l'Université de Louvain.

M. le comte R. DE LASTEYRIE, membre de l'Institut.

M. A. LAUNAY, archiviste paléographe, archiviste de la Monnaie.

M. ED. LE BLANT, membre de l'Institut.

M. F. MAZEROLLE, archiviste paléographe.

M. F. DE MÉLY.

M. A. DE MONTAIGLON, membre du Comité d'archéologie, professeur à l'École des Chartes.

M. le Dr MORDTMANN, à Constantinople.

M. E. MÜNTZ, membre du Comité d'archéologie, conservateur de l'École des Beaux-Arts, à Paris.

M. M. PROU, conservateur adjoint du Cabinet des médailles.

M. le chanoine REUSENS, membre de la Comm. royale des monuments, professeur d'archéologie à l'Université de Louvain.

M. G. ROHALUT DE FLEURY, à Paris.

M. E. RUPIN, archéologue à Brive.

M. le Dr SCHNEIDER.

M. le chanoine SCHNÜTGEN, directeur du *Recueil périodique pour l'art chrétien* de Cologne.

M. A. VERHAEGEN, correspondant de la Comm. royale des monuments de Belgique, professeur à l'École de St-Luc de Gand.

M. W. J. WEALE, bibliothécaire en chef du South-Kensington-Museum.

M. le baron J. DE WITTE.